

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015**



**Les rapports financiers  
Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015**

**Comptes Annuels  
Rapport du Trésorier  
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels  
Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions  
réglementées et approbation des dites conventions**



# **FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION**

**Les comptes annuels**  
**Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015**

**BILAN ACTIF**

	31/08/2015			31/08/2014
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences,...	244 749,90	-175 211,24	69 538,66	46 386,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations Incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains & agencements	12 781 886,60	-2 917 226,12	9 864 660,48	9 940 148,69
Constructions	12 173 882,40	-3 434 637,06	8 739 245,34	8 633 645,04
Installations techniques, matériel et outillage	1 014 708,88	-677 014,92	337 693,96	382 710,34
Autres immobilisations corporelles	2 554 783,31	-1 548 155,09	1 006 628,22	1 182 276,42
Immobilisations corporelles en cours	5 154 773,08	0,00	5 154 773,08	4 585 956,74
Avances et acomptes	2 636 570,00	0,00	2 636 570,00	0,00
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	500,00	0,00	500,00	0,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 181,35	-1 169,90	34 011,45	30 951,45
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>36 597 035,52</b>	<b>-8 753 414,33</b>	<b>27 843 621,19</b>	<b>24 802 074,68</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	42 038,38	0,00	42 038,38	57 308,55
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Créances (3) (4)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	1 875 065,07	-133 216,41	1 741 848,66	1 788 730,00
Autres créances	1 309 030,57	-155 384,68	1 153 645,89	866 873,10
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
VMP et livrets d'épargne	11 478 586,17	0,00	11 478 586,17	8 719 166,07
<b>Disponibilités (5) (6)</b>				
	37 033 130,36	0,00	37 033 130,36	20 177 465,75
Charges constatées d'avance (3)	986 667,40	0,00	986 667,40	1 179 989,59
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>52 724 517,95</b>	<b>-288 601,09</b>	<b>52 435 916,86</b>	<b>32 789 533,06</b>
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>89 321 553,47</b>	<b>-9 042 015,42</b>	<b>80 279 538,05</b>	<b>57 591 607,74</b>
(1) Dont droit au bail			0,00	0,00
(2) Dont à moins d'un an (brut)			0,00	0,00
(3) Dont à plus d'un an (brut)			0,00	0,00
(6) Dont Disponibilités sur compte Fonds Equitation			16 861 864,17	0,00
(4) Dont autres créances comptes FFEC & SIF			178 353,21	167 340,26
(5) Dont Disponibilités sur comptes FFEC & SIF			19 803 036,25	19 833 422,56

**BILAN PASSIF**

	31/08/2015	31/08/2014
	Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Apports sans droit de reprise	628 914,09	628 914,09
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve de trésorerie affectées à l'investissement		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves pour projet associatif	3 286 998,37	3 286 998,37
Report à nouveau	23 019 991,98	19 033 691,62
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	4 733 752,50	3 986 300,36
Subventions d'investissement	898 675,13	724 946,99
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>32 568 332,07</b>	<b>27 660 851,43</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	529 570,09	482 803,44
Provisions pour charges	201 393,45	187 248,45
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>730 963,54</b>	<b>670 051,89</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 224 490,25	918 907,95
Emprunts et dettes financières (2)	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	4 520 212,38	4 608 662,52
Dettes fiscales et sociales	1 868 070,50	1 571 449,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes (3)	39 129 169,95	21 901 748,12
Instruments de trésorerie	0,00	0,00
Produits constatés d'avance (1)	238 299,36	259 936,67
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>46 980 242,44</b>	<b>29 260 704,42</b>
Ecart de conversion Passif		
	<b>80 279 538,05</b>	<b>57 591 607,74</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	46 980 242,44	29 260 704,42
(2) Dont emprunts participatifs	0,00	0,00
(4) Dont autres dettes compte Fonds Equitation	16 769 263,77	0,00
(3) Dont autres dettes comptes FFEC & SIF	19 500 947,33	18 932 876,09

(a) A l'exception des avances et comptes reçus sur commandes en cours

## COMPTES DE RESULTAT

	31/08/2015	31/08/2014
	Total	Total
<b>Recettes d'exploitation (1)</b>		
Recettes commerciales	658 570,28	546 426,32
Prestations de services	1 310 060,21	1 255 952,92
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 968 630,49</b>	<b>1 802 379,24</b>
Production immobilisée	512 795,18	1 160 041,00
Subventions d'exploitation et partenariats	2 279 710,68	2 450 466,96
Reprises sur provisions et transferts de charges	197 505,92	238 267,10
Cotisations	5 648 477,00	5 131 845,00
Licences	17 665 091,80	17 969 113,40
Autres produits (hors cotisations & licences)	13 494 932,84	12 480 042,95
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>41 767 143,91</b>	<b>41 232 155,65</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises et de matières premières	503 589,48	321 682,48
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (a)	20 676 423,00	21 174 864,51
Impôts, taxes et versements assimilés	704 348,66	727 104,03
Salaires et traitements	4 561 884,31	4 330 515,51
Charges sociales	1 765 766,23	1 796 194,78
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 677 884,30	1 506 685,32
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0,00	0,00
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	19 971,76	18 361,69
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	178 930,32	65 043,18
Subventions accordées par l'association	5 473 340,00	5 593 125,00
Autres charges	1 521 633,02	1 944 839,08
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>37 083 771,08</b>	<b>37 478 415,58</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 683 372,83</b>	<b>3 753 740,07</b>
<b>Produits financiers</b>		
De participations (3)	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	87 347,73	87 695,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 047,52	19 935,25
<b>Total des produits financiers</b>	<b>108 395,25</b>	<b>107 630,29</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées (4)	1 511,07	1 391,17
Différence négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 511,07</b>	<b>1 391,17</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>106 884,18</b>	<b>106 239,12</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>4 790 257,01</b>	<b>3 859 979,19</b>

**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

	31/08/2015	31/08/2014
	Total	Total
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	62 660,32	99 619,98
Sur opérations en capital	104 421,86	166 304,60
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	112 205,04	0,00
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>279 287,22</b>	<b>265 924,58</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	115 508,05	39 414,86
Sur opérations en capital	10 253,68	40 861,55
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>125 761,73</b>	<b>80 276,41</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>153 525,49</b>	<b>185 648,17</b>
Participation des salariés aux résultat		
Impôt sur les bénéfices	210 030,00	59 327,00
<b>Total des produits</b>	<b>42 154 826,38</b>	<b>41 605 710,52</b>
<b>Total des charges</b>	<b>37 421 073,88</b>	<b>37 619 410,16</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>4 733 752,50</b>	<b>3 986 300,36</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 270,04	5 259,48
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont charges concernant les entités liées		

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Par Virement	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Concessions, Brevets et marques	0,00		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	173 906,86		70 843,04
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains & agencements	12 294 735,43	486 251,17	900,00
Constructions sur sol propre	5 233 569,39		
Constructions sur sol d'autrui	0,00		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 197 026,04	1 293 630,93	30 071,92
Installations techniques, matériel et outillage industriels	925 231,95		89 476,93
Installations générales, agencements et aménagements divers	147 157,79		
Matériel de transport	384 600,05		5 028,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 970 118,03	23 955,79	100 996,25
Emballages récupérables et divers	0,00		
Immobilisations corporelles en cours	4 585 956,74		1 792 238,35
Avances et acomptes	0,00		2 636 570,00
<b>Total III</b>	<b>31 738 395,42</b>	<b>1 803 837,89</b>	<b>4 655 281,45</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence	0,00		
Autres participations	0,00		500,00
Autres titres immobilisés	0,00		
Prêts et autres immobilisations financières	32 121,35		3 120,00
<b>Total IV</b>	<b>32 121,35</b>	<b>0,00</b>	<b>3 620,00</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV )</b>	<b>31 944 423,63</b>	<b>1 803 837,89</b>	<b>4 729 744,49</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluations
	Par virement	Par cession	fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, Brevets et marques	(I)		0,00	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		244 749,90	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains & agencements			12 781 886,60	
Constructions sur sol propre	580 415,88		4 653 153,51	
Constructions sur sol d'autrui			0,00	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			7 520 728,89	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			1 014 708,88	
Installations générales, agencements et aménagements divers			147 157,79	
Matériel de transport		18 440,00	371 188,05	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		58 632,60	2 036 437,47	
Emballages récupérables et divers			0,00	
Immobilisations corporelles en cours	1 223 422,01		5 154 773,08	
Avances et acomptes			2 636 570,00	
<b>Total III</b>	<b>1 803 837,89</b>	<b>77 072,60</b>	<b>36 316 604,27</b>	<b>0,00</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence			0,00	
Autres participations			500,00	
Autres titres immobilisés			0,00	
Prêts et autres immobilisations financières		60,00	35 181,35	
<b>Total IV</b>	<b>0,00</b>	<b>60,00</b>	<b>35 681,35</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV )</b>	<b>1 803 837,89</b>	<b>77 132,60</b>	<b>36 597 035,52</b>	<b>0,00</b>

## AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur en fin d'exercice	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, Brevets et marques	0,00			0,00	
Autres immobilisations incorporelles					
<b>Total I</b>	127 520,86	47 690,38		175 211,24	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains & agencements	2 354 586,74	562 639,38		2 917 226,12	
Constructions sur sol propre	729 556,16	191 516,47		921 072,63	
Constructions sur sol d'autrui	0,00			0,00	
Installations générales, agencés et aménag. constructions	2 067 394,23	446 170,20		2 513 564,43	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	542 521,61	134 493,31		677 014,92	
Installations générales, agencés et aménagements divers	61 561,51	14 020,92		75 582,43	
Matériel de transport	120 904,48	43 529,71	8 186,32	156 247,87	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 137 133,46	237 823,93	58 632,60	1 316 324,79	
Emballages récupérables et divers	0,00			0,00	
<b>Total III</b>	7 013 658,19	1 630 193,92	66 818,92	8 577 033,19	
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7 141 179,05	1 677 884,30	66 818,92	8 752 244,43	

Cadre B		VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissts linéaires	Amortissts dégressifs	Amortissts exceptionnels	Dotations	Reprises	

<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, Brevets et marques					
Autres immobilisations incorporelles II	47 690,38				
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains & agencements	562 639,38				
Constructions sur sol propre	191 516,47				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. génér, agts et aménag. construc.	446 170,20				
Install. techniques, mat. et out. industriels	134 493,31				
Install. Génér, agencés et amgts divers	14 020,92				
Matériel de transport	43 529,71				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	168 826,97	68 996,96			
Emballages récupérables et divers					
<b>Total III</b>	1 561 196,96	68 996,96	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	1 608 887,34	68 996,96	0,00	0,00	0,00



## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exerc	Augmentation Dotations exerc	Diminutions Reprises exerc	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger avant 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges	482 803,44	164 785,32	118 018,67	529 570,09
Provisions pour garanties données aux clients				0,00
Provisions pour pertes sur marché à terme				0,00
Provisions pour amendes et pénalités				0,00
Provisions pour pertes de change				0,00
Provisions pour pensions et obligations similaires				0,00
Provisions pour impôts				0,00
Provisions pour renouvellement des immobilisations				0,00
Provisions pour grosses réparations				0,00
Provisions pour charges sur congés payés				0,00
Autres provisions pour risques et charges	187 248,45	14 145,00		201 393,45
<b>Total II</b>	670 051,89	178 930,32	118 018,67	730 963,54
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles	0,00			0,00
Sur immobilisations corporelles				0,00
Sur titres mis en équivalence				0,00
Sur titres de placement				0,00
Sur autres immobilisations financières	1 169,90			1 169,90
Sur stocks et en-cours				0,00
Sur comptes clients	298 609,96	1 592,04	166 985,59	133 216,41
Autres provisions pour dépréciations	151 249,82	18 379,72	14 244,86	155 384,68
<b>Total III</b>	451 029,68	19 971,76	181 230,45	289 770,99
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	1 121 081,57	198 902,08	299 249,12	1 020 734,53
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		198 902,08	187 044,08	
- financières		0,00	0,00	
- exceptionnelles		0,00	112 205,04	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)	0,00
---	------

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	35 181,35	17 461,35	17 720,00
<b>De l'actif circulant</b>				
	Créances usagers douteuses ou litigieuses	140 681,75	140 681,75	
	Autres créances usagers	1 734 383,32	1 734 383,32	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	16 300,00	16 300,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 731,00	3 731,00	
	Impôts sur les bénéfiques	0,00	0,00	
	Taxe sur la valeur ajoutée	479 144,15	479 144,15	
	Autres impôts et taxes et versements assimilés			0,00
	Divers	809 855,42	809 855,42	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	986 667,40	986 667,40	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 205 944,39</b>	<b>4 188 224,39</b>	<b>17 720,00</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	0,00
(1) dont remboursements obtenues en cours d'exercice	0,00
(2) Prêts et avances consenties aux associés	0,00

CadreB	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 224 490,25	1 224 490,25		
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 520 212,38	4 520 212,38		
	Personnel et comptes rattachés	674 379,59	674 379,59		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	723 030,33	723 030,33		
	Impôt sur les bénéfiques	157 472,00	157 472,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	202 494,60	202 494,60		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	110 693,98	110 693,98		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachées				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	39 129 169,95	39 129 169,95		
	Dettes représentatives des titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	238 299,36	238 299,36		
	<b>Total</b>	<b>46 980 242,44</b>	<b>46 980 242,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0,00
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0,00
(3) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	0,00

## FFE - Tableau de financement (en €)

EMPLOIS	01/09/2013 31/08/2014	01/09/2014 31/08/2015	RESSOURCES	01/09/2013 31/08/2014	01/09/2014 31/08/2015
Distributions mises en paiement			Capacité d'autofinancement	5 244 347,69	6 217 121,58
Acquisitions immobilisations			Cessions immobilisations		
Incorporelles			Incorporelles		
Corporelles	3 071 160,49	4 726 124,49	Corporelles	19 600,00	18 000,00
Financières	5 404,11	3 620,00	Financières	5 809,00	60,00
Charges à répartir			Augmentation subvention d'invest.	339 102,00	260 150,00
Réduction de capitaux propres			Augmentation dettes financières		
<b>Total des Emplois</b>	<b>3 076 564,60</b>	<b>4 729 744,49</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>5 608 858,69</b>	<b>6 495 331,58</b>
<b>Variation Fonds de roulement net global</b>					
Ressource nette	2 532 294,09	1 765 587,09	Emploi net		
<b>Contrôle</b>	<b>5 608 858,69</b>	<b>6 495 331,58</b>	<b>Contrôle</b>	<b>5 608 858,69</b>	<b>6 495 331,58</b>

Variation du fonds de roulement net global	01/09/2013 31/08/2014	01/09/2014 31/08/2015
Variation d'exploitation		
Actif d'exploitation		
Stocks et encours	2 395,71	-15 270,17
Avances & acomptes / cdes	0,00	0,00
Créances clients & autres créances	432 805,76	-125 702,38
Comptes de tiers FFEC & SIF	380,57	11 012,95
Dettes d'exploitation		
Avances & acomptes / cdes		
Dettes fournisseurs et autres dettes	-94 639,85	-76 620,71
Comptes de tiers FFEC & SIF	-375 688,72	-568 071,24
Comptes de tiers Fonds Equitation	0,00	-16 769 263,77
<b>Total variation d'exploitation</b>	<b>-34 746,53</b>	<b>-17 543 915,32</b>
Variation Trésorerie		
Valeurs mobilières SICAV	1 484 609,00	2 759 420,10
Disponibilités	-216 301,85	24 186,75
Soldes créditeurs de banque	103 179,19	-305 582,30
Trésorerie pour comptes de tiers FFEC & SIF	1 195 554,28	-30 386,31
Trésorerie pour comptes de tiers Fonds Equitation	0,00	16 861 864,17
<b>Total variation de trésorerie</b>	<b>2 567 040,62</b>	<b>19 309 502,41</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>		
Emploi net		
Ressource nette	2 532 294,09	1 765 587,09

Calcul de la Capacité d'autofinancement	01/09/2013 31/08/2014	01/09/2014 31/08/2015
Résultat comptable	3 986 300,36	4 733 752,50
Dotation amortissements	1 506 685,32	1 677 884,30
Dotation provisions	83 404,87	198 902,08
Reprise provisions	-206 599,81	-299 249,12
Subvention virée cpte résultat	-146 704,60	-86 421,86
Reprise d'amortissements	0,00	0,00
valeur nette comptable immob.	40 861,55	10 253,68
prix de cession éléments d'actif	-19 600,00	-18 000,00
<b>Total Capacité d'autofinancement</b>	<b>5 244 347,69</b>	<b>6 217 121,58</b>

**FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION**  
**Exercice clos le 31/08/2015**

**Annexe comptable**

**1. Préambule**

La Fédération Française d'Equitation est une association régie par la loi de 1901, dont les principales données se présentent comme suit au 31/08/2015 :

- Le total du Bilan de l'exercice clos au 31/08/2015 s'élève à 80.279.538,05 €
- Le compte de résultat dégage un excédent de 4.733.752,50 €

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, qui ont été établis par les dirigeants de l'association.

Les données chiffrées sont exprimées, sauf exception, en millions d'euros.

**2. Faits marquants de l'exercice**

**2.1. Investissements réalisés sur le site fédéral de LAMOTTE-BEUVRON**

Un ensemble de travaux et d'agencements a été réalisé sur le site fédéral de LAMOTTE-BEUVRON pour 2M€ et sont principalement des travaux en-cours (création projet carré international et travaux pour le Cross du Mont d'Aunay).

Afin d'identifier la valeur économique globale de ces locaux, les frais de personnel interne de la FFE ont été intégrés dans le montant d'investissement de l'exercice.

Ces investissements font l'objet d'un amortissement suivant les règles de dépréciation usuellement appliquées par la FFE.

**2.2. Acquisition de terrains**

**2.2.1. Ferme**

Par acte notarié de la SCP GUYOT du 11 juillet 2015, la FFE a signé l'acte d'achat d'un ensemble immobilier dit « Ferme de Saint Maurice » à Lamotte Beuvron pour un montant total de 2,3 M€ et une superficie de 96 ha 45 a 34 ca.

**2.2.2. SCI**

Par acte notarié de la SP GUYOT du 31 juillet 2015, la FFE a signé l'acte d'achat d'un ensemble immobilier dit « SCI de Bignonville » à Chaumont-sur-Tharonne pour un montant total de 0,4 M€ et une superficie de 3 ha 20a 59ca.

### **2.3. Fonds Equitation**

Par Convention du 23 septembre 2014 entre France Galop, la société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français, la Fédération Nationale des Courses Françaises d'une part, le Groupement Hippique National, la Fédération Nationale du Cheval et la Fédération Française d'Equitation d'autre part, il a été décidé pour l'année 2014 de mettre en place un fonds de soutien au bénéfice des établissements équestres touchés par une dégradation de leurs conditions économiques, dit « Fonds Equitation ».

Le « Fonds Equitation » est financé par les deux sociétés mères des courses, et la gestion est confiée à la Fédération Française d'Equitation.

### **2.4. Vérification de comptabilité**

La Direction Générale des Finances Publiques a effectué une vérification de comptabilité de la Fédération Française d'Equitation de 2007 à 2011.

La Direction Générale des Finances Publiques a notifié pour les années 2007 à 2011 un redressement global de 0,5M€

La Fédération Française d'Equitation conteste le redressement envisagé notamment sur une partie de l'organisation des manifestations sur le site de Lamotte et a fait la demande de procédure de rectification contradictoire auprès de la DGI de Bercy. Cette demande du 19 mars 2013 est en attente de la réponse des services des impôts.

Les services des impôts ont émis des avis de mise en recouvrement en date du 19 décembre 2014, suivis de mises en demeure de payer en date du 31 décembre 2014.

La FFE a payé partiellement les mises en demeure et a contesté le solde demandé.

Les services des impôts ont demandé des garanties à hauteur des droits contestés en date du 27 janvier 2015, soit pour 0,3 M€

La FFE a adressé une caution bancaire du 4 février 2015 à hauteur des droits contestés.

## **3. Règles et méthodes comptables**

### **3.1. Généralités**

Les comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 août 2015 ont été établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations et règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **3.2. Durée et période de l'exercice comptable**

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois et concerne la période du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015.

### **3.3. Changement de méthode comptable**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **3.4. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan**

#### **3.4.1. Actif immobilisé**

L'inscription à l'actif des immobilisations a été opérée dans le respect des critères édictés par le règlement CRC 04-06, repris par le règlement de l'ANC n° 2014-03 :

Le contrôle de la ressource par l'entité

La notion d'avantages économiques futurs

Le caractère identifiable de l'actif

La probabilité du bénéfice des avantages économiques futurs

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (le prix d'achat s'entend net des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement).

Le calcul des dotations aux amortissements répond à la définition du Plan comptable qui définit l'amortissement comme la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles	1 à 4 ans
AAI des terrains	4 à 30 ans
Constructions & AAI des constructions	4 à 30 ans
Matériels et outillage	2 à 15 ans
AAI Divers	5 à 20 ans
Matériel de transport	1 à 8 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	1 à 10 ans
Matériel de sport	1 à 10 ans

#### **3.4.2. Stocks**

Les stocks sont valorisés au prix d'achat selon la méthode des coûts moyens pondérés. Une dépréciation est éventuellement comptabilisée en fonction des risques constatés à l'analyse du délai d'écoulement de chacun des articles en stocks.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/08/2015.

#### **3.4.3. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur brute. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est éventuellement constatée pour ramener leur valeur au prix de marché.

#### **3.4.4. Créances et dettes**

Les créances usagers et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont couvertes par une provision.

La recouvrabilité des créances est analysée lors de chaque clôture des comptes. En cas de dépassement d'échéance, les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, à l'issue de l'analyse et des négociations éventuellement en cours, leur recouvrement apparaît incertain.

### **3.4.5. Engagements de retraite**

Les engagements de la FFE en matière d'indemnités de départ en retraite sont provisionnés au bilan. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'une évaluation effectuée lors de chaque clôture par un expert indépendant. Les hypothèses actuarielles intègrent notamment des hypothèses de progression de salaires, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de taux d'actualisation. Ce dernier correspond au taux de rendement des emprunts d'Etat dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations de la FFE. - Voir 4.6.1.

## **3.5. Règles et méthodes comptables compte de résultat**

### **3.5.1. Licences**

Le produit des licences est intégralement constaté en recette au moment de la souscription, étant rappelé que la clôture de délivrance des licences pratiquant est au 31 août de chaque année.

### **3.5.2. Crédit d'impôt compétitivité emploi**

Le Produit du CICE, comptabilisé au titre de l'année 2013 a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2013/2014 pour 5K€ et pour l'année 2014 va être imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2014/2015 pour 7 K€

## **4. Notes sur les principaux postes de bilan**

### **4.1. Immobilisations**

Les mouvements des immobilisations figurent en annexe « Immobilisations » du présent document.

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements pour 32K€

### **4.2. Autres créances**

Les autres créances sont constituées :

- Des fournisseurs débiteurs, des avoirs à recevoir et des produits à recevoir pour 585K€
- Des comptes de TVA pour 479 K€
- Des comptes engageurs, organisateurs et clubs des systèmes de gestion de la FFE (produits fédéraux et compétitions) sont débiteurs au 31/08/2015 pour un total de 178K€ Ces comptes débiteurs sont provisionnés à hauteur de 155K€

### **4.3. Valeurs mobilières de placement**

Le portefeuille au 31/08/2015 s'élève à 11,5M€

La valorisation du portefeuille au 31/08/2015 ne prend pas en compte une plus-value latente de 0,5M€

Au 31/08/2015, il a été constaté dans les comptes la réalisation de plus-value sur la cession partielle du portefeuille pour un montant de 21K€

#### **4.4. Disponibilités**

Pour affiner la maîtrise de nos flux, nous gérons notre trésorerie sur des comptes bancaires spécifiques afin d'isoler au niveau de la trésorerie les sommes dues aux centres équestres affiliés, aux engageurs et aux organisateurs de notre système de gestion des compétitions.

Ces comptes sont au 31/08/2015 de 19,8M€ et ne sont pas rémunérés.

Pour le « Fonds Equitation » un compte bancaire spécifique a été ouvert, le solde est au 31/08/2015 de 16,9M€

#### **4.5. Provisions pour risques**

La FFE a comme les années précédentes un certain nombre de litiges en cours au 31/08/2015. Ces litiges en fin d'exercice sont constatés dans le compte provision pour risques pour un montant total de 0,5M€ contre un montant de 0,5M€ au 31/08/2014.

Les mouvements des provisions figurent en annexe « Provisions Inscrites au bilan » du présent document.

#### **4.6. Provisions pour charges**

##### **4.6.1. Engagements de retraite**

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

Hypothèses	31-août-15	31-août-14
Taux de turn-over	9,00%	4,00%
Taux d'évolution de la masse salariale	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation	2,00%	1,90%
Age de départ volontaire à la retraite :		
Cadres	65 ans	65 ans
Non Cadres	62 ans	62 ans

Analyse de l'évolution de la provision relative aux indemnités de départ en retraite. La variation de l'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite est la suivante :

En Euros	31-août-15	31-août-14	Variation
Valeur actualisée de l'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite	189 722 €	175 577 €	14 145 €

La variation de la provision comptabilisée au bilan se décompose de la manière suivante :



<b>Provision comptabilisée au bilan au 1er septembre 2014</b>	<b>175 577 €</b>
Coût des services rendus	15 611 €
Coût financier	3 484 €
Ecart actuariels	-4 951 €
Prestations réglées	0 €
<b>Provision comptabilisée au bilan au 31 août 2015</b>	<b>189 722 €</b>

#### **4.7. Autres dettes**

Les autres dettes sont constituées :

- Des comptes engageurs, organisateurs et clubs des systèmes de gestion de la FFE (produits fédéraux et compétitions) sont créditeurs au 31/08/2015 pour un total de 19,5M€
- Du compte « Fonds Equitation » - montant à reverser aux établissements équestres pour un total de 16,8M€

#### **5. Rémunérations allouées aux organes de direction de l'association**

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé du 01/09/2014 au 31/08/2015 aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à 306.532€

#### **6. Régime fiscal**

L'association n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés et au régime de TVA pour l'ensemble de ses activités, à l'exception de son activité commerciale (notamment de sponsoring) soumise au taux de droit commun. Dans l'attente de la poursuite de la procédure de vérification de comptabilité pour les années 2007 à 2011, notamment sur la gestion des manifestations organisées par la FFE, cette activité a été soumise en partie aux impôts (TVA & IS) à titre purement conservatoire, la FFE se réservant le droit de demander la restitution de ces impôts qu'elle aurait acquittés à tort si le bien fondé de l'exonération devait être reconnu.

#### **7. Valorisation bénévolat**

L'association n'a pas opté pour l'inscription en comptabilité des contributions volontaires qu'il est difficile d'évaluer de manière suffisamment fiable.

#### **8. Autres informations**

##### **8.1. Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre de la mission légale sont de 76.200 €TTC.

## **8.2. Cautions Bancaires**

### **8.2.1. Pour vérification de comptabilité**

Un cautionnement pour imposition contestée en faveur de la Perception de Blois, a été émise le 4 février 2015 par la Société Générale pour un total arrondi à 277.228€, en constitution de garantie des droits contestés sur l'imposition de 2007 à 2011.

### **8.2.2. Fournisseur PETRATEX**

Une garantie internationale en faveur de la société PETRATEX (Portugal), relatif à la fourniture d'équipements techniques GPA, a été émise le 6 mai 2014 par la Société Générale pour une somme forfaitaire maximum de 177.000€. Cette garantie a été encaissée pour 163.905€ le 7 octobre 2015.

## **8.3. Effectif moyen**

<b>Effectif moyen annuel</b>	<b>2014/2015</b>	<b>2013/2014</b>
Salariés FFE	128	117
Personnes mises à disposition	14	13
Intérimaires	0	23
Effectif Moyen sur l'exercice	142	153



# **FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION**

**Le rapport du Trésorier**  
**Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015**

**FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION**  
**RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2015**

---

L'exercice clos au 31 août 2015 s'est déroulé dans un environnement économique difficile et accentué par la hausse de la TVA et la modification des rythmes scolaires.

Dans ce contexte, la FFE augmente ses recettes de 4%, résultant de causes contrastées :

- Les licences de pratiquant marquent un recul de 2,32%,
- Le nombre de d'adhérents est stable à +1,38%,
- Les licences de compétition sont en progression de +2,09%, de même que les engagements en compétition +1,62%.

De plus l'activité du Parc équestre fédéral se développe de façon significative, en progression de 25% par rapport à 2014, en générant un chiffre d'affaires additionnel de 1,2 M€. Cette évolution est due à la mise en service de l'hôtel et à l'accueil de nouvelles manifestations.

L'évolution du chiffre d'affaires est résumée dans le tableau ci-dessous :

<b>Produits (en millions d'euros)</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2013-2014</b>	<b>Evolution</b>	
Licences et Affiliations	23,3	23,1	0,2	1%
Engagements en compétition	7,3	7,1	0,1	2%
Recettes Parc Equestre Fédéral	5,8	4,6	1,2	25%
Subventions	0,9	1,0	-0,1	-10%
Sponsoring et divers	3,3	3,2	0,0	1%
<b>Total des produits</b>	<b>40,6</b>	<b>39,1</b>	<b>1,4</b>	<b>4%</b>

Cette augmentation des recettes ainsi que la maîtrise des frais généraux, notamment grâce à l'intégration de fonctions précédemment sous-traitées, permettent de maintenir les investissements et les actions de développement.

Les dépenses de l'exercice de la FFE se répartissent ainsi :

<b>Répartition des charges (en millions d'euros)</b>	<b>2014-2015</b>	<b>%</b>
Actions en faveur des clubs	9,7	27%
Actions en faveur du sport	8,4	23%
Vie associative, communication et frais généraux	4,8	14%
Régions	4,8	13%
Manifestations fédérales	4,5	13%
Parc équestre fédéral	3,6	10%
<b>Total</b>	<b>35,8</b>	<b>100%</b>

La trésorerie propre nette de la FFE, c'est-à-dire hors comptes de tiers, reste solide à 10,6 M€. Les principales variations sont dues à l'impact ponctuel du niveau des comptes de tiers, soit les comptes engageur FFE Compet et le Fonds équitation.

La capacité d'autofinancement (6,2M€) permet de financer les investissements et ainsi de continuer à renforcer notre patrimoine.

Le Comité fédéral reste extrêmement attentif à maintenir la solidité financière de la fédération : cette solidité est indispensable pour continuer à maîtriser notre avenir et améliorer nos services.

### **Budget 2015-2016**

Comme à l'accoutumé, le budget a été construit sur des bases pro forma très prudentes, à savoir une baisse de 10% de l'activité.

2016 est une année olympique, le coût des Jeux olympiques de Rio a été pris en compte dans les charges en totalité à hauteur de 1 M€.

En matière de charges, la fédération poursuit ses efforts de maîtrise des coûts.



# **FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION**

**Le Rapport du Commissaire aux Comptes  
Sur les comptes annuels**

**Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015**



**FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION**

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901**

**PARC EQUESTRE FÉDÉRAL**

**41600 LAMOTTE-BEUVRON**

.....

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

.....

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2015**

**BMA**

11, rue de Laborde  
75008 Paris

• tél. : +33 (0)1 40 08 99 50 •  
• fax : +33 (0)1 40 08 99 99 •  
• [www.bma-paris.com](http://www.bma-paris.com) •



**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes**

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 € • RCS Paris 348 461 443 • Code NAF 69.20Z



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2015**

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française d'Équitation, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité fédéral. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.





## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2.1. « Investissements réalisés sur le site fédéral de Lamotte-Beuvron », 2.2. « Acquisitions de terrains » et 3.4.1. « Actif immobilisé » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que leur correcte application et nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Les notes 4.4. « Disponibilités », 2.3. « Fonds Equitation » et 4.7. « Autres dettes » de l'annexe font état de la trésorerie détenue par votre association pour le compte de tiers. Nos travaux ont consisté à vérifier la présentation qui en est faite dans les comptes et à s'assurer que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 3 novembre 2015

Le commissaire aux comptes

BM&A

Jean-Louis Brun d'Arre

Eric Seyvos

Membres de la Compagnie régionale de Paris

# BMA

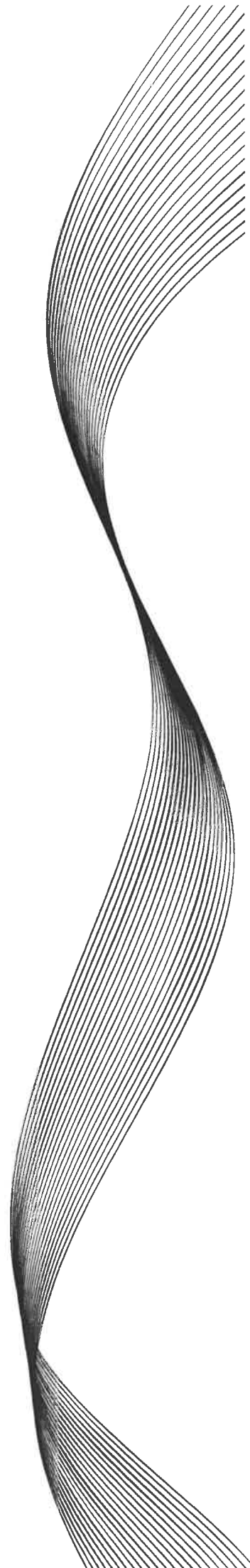
11, rue de Laborde - 75008 Paris

Tél. 33 (0) 1 40 08 99 50

Fax. 33 (0) 1 40 08 99 99

[bma@bma-paris.com](mailto:bma@bma-paris.com)

[www.bma-paris.com](http://www.bma-paris.com)





# **FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION**

**Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées et approbation des  
dites conventions**

**Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015**



**FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION**

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901**

**PARC EQUESTRE FEDERAL**

**41600 LAMOTTE-BEUVRON**

.....

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

.....

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE  
A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 AOUT 2015**

**BMA**

11, rue de Laborde  
75008 Paris

- tél. : +33 (0)1 40 08 99 50 •
- fax : +33 (0)1 40 08 99 99 •
- [www.bma-paris.com](http://www.bma-paris.com) •

**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes**

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 € • RCS Paris 348 461 443 • Code NAF 69.20Z





## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

### REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2015

Mesdames, Messieurs les membres

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

#### Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 3 novembre 2015

Le commissaire aux comptes

BM&A

Jean-Louis Brun d'Arre

Eric Seyvos

Membres de la Compagnie régionale de Paris

# BMA

11, rue de Laborde - 75008 Paris

Tél. 33 (0) 1 40 08 99 50

Fax. 33 (0) 1 40 08 99 99

[bma@bma-paris.com](mailto:bma@bma-paris.com)

[www.bma-paris.com](http://www.bma-paris.com)

